



La Lanterne

Bulletin Municipal de Bessy sur Cure

ÉDITO

Chères Bessyates, Chers Bessyats,

Après un hiver toujours trop long, la nature commence peu à peu à s'éveiller. Le printemps s'installe doucement, amenant avec lui les beaux jours et votre deuxième lanterne de l'année. Vous trouverez dans cette nouvelle parution, un calendrier vous permettant d'être informés de l'intégralité des manifestations qui se dérouleront dans notre beau village ce printemps et cet été. Cette saison s'annonce dynamique, animée et chaleureuse et nous nous en réjouissons. Vous êtes nombreux à nous demander la date officielle de reprise du marché estival : **le mercredi 07 juin à partir de 17H00 et en musique** 🎵.

Malheureusement, la vie (même à Bessy) n'est pas faite que de joies et de bonnes nouvelles :

Comme vous le savez et/ou avez pu le constater, le couple de boulangers de Vermenton, Sabine et Alexis ont dû hélas arrêter brutalement leur activité et de ce fait l'alimentation du distributeur à pain de notre commune. Nous leur souhaitons une vie plus sereine et tenons à les remercier pour cette aventure. Il faut avouer que nous sommes découragés par cette instabilité et ce service que nous avons souhaité vous apporter qui avouons-le, n'est pas une grande réussite. Nous pourrions au moins dire que nous avons essayé. Une idée est encore possible, à lire dans cette Lanterne...

La vie communale est agréable mais tout n'est pas rose.... Les déjections canines perdurent et gâchent la beauté de notre village.



Pour cela un distributeur de sacs pour déjections canines va être installé près de la mairie et des poubelles spécifiques seront à votre disposition.

L'arrêté demandant à chaque propriétaire de désherber son trottoir est peu respecté.

Nous faisons la chasse également et continuellement aux personnes qui utilisent les poubelles de tri au lavoir et au plan d'eau pour vider leurs ordures ménagères...

Malgré tout cela, nous pensons qu'avec la volonté de chacun nous arriverons à préserver la propreté de Bessy.

Nous vous souhaitons un très joli printemps et, restons à votre disposition,

Très chaleureusement.

L'Équipe Municipale

*Pour recevoir désormais votre Lanterne au format numérique (par email), à la place de la version papier, rien de plus simple :
Un petit coupon est à votre disposition en mairie, un joli geste pour la planète.*

ARRET DU DISTRIBUTEUR A PAIN, VERS UNE AUTRE SOLUTION ?

Comme évoqué dans l'édito, notre distributeur à pain a dû malheureusement s'arrêter et nous le regrettons fortement. Nos efforts pour conserver ce service n'ont hélas pas suffi. Une idée reste néanmoins possible : un dépôt de pains sur le modèle de nos voisins de Lucy sur Cure.

Cependant, pour cela il nous faut des bénévoles avec des idées et de la disponibilité. Plusieurs formules sont possibles et seront étudiées afin de vous satisfaire. Il est vrai que remettre « l'humain » au centre de ce projet serait une bonne idée. Chacun pourrait venir chercher son pain et partager un moment convivial. Nous faisons donc appel aux volontaires (véhiculés ou non), afin de participer à ce projet de dépôt de pain et contribuer à faire vivre notre village. Ce dépôt pourrait être un point central de rencontre et de partage qui manque aujourd'hui. Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître en mairie ou à l'un des membres du conseil municipal.

L'EAU POTABLE A BESSY

Les résultats d'analyse de notre eau lors des derniers prélèvements effectués par l'ARS (agence régionale de santé) sont très satisfaisants, nous bénéficions d'une eau de bonne qualité.

Ces analyses s'intéressent principalement à trois paramètres :

La bactériologie : Recherche de la présence de micro-organismes vivants comme les bactéries, leur absence est confirmée dans l'eau de notre commune.

Les nitrates : éléments apparaissant au bout du processus de décomposition des matières organiques, ils proviennent de déchets domestiques ou d'épandages d'engrais sur les cultures. Ils ne représentent un problème pour la santé qu'à très forte concentration. Le maximum réglementaire est fixé à 50 mg par litre, la valeur pour l'eau de Bessy est de 25 mg/l.

Les pesticides : Ce terme regroupe de nombreuses substances différentes, elles proviennent du traitement des plantes dans les champs ou les jardins. Ces micropolluants, très nombreux, peuvent être néfastes même à très faible concentration, mais ils sont pratiquement inexistant dans notre eau (0,01 microgramme par litre pour un seuil réglementaire à 0,5 microgramme/l), ce qui constitue une très bonne nouvelle.

A ces résultats d'analyse très encourageants, vient s'ajouter une diminution d'environ 20 m³ par jour de notre consommation globale d'eau, grâce à la détection et à l'arrêt de deux nouvelles fuites sur notre réseau. L'une a été traitée place de l'église, et, route de Sery, nous avons profité des travaux de sécurisation électrique et de remplacement d'une conduite d'eau pour résorber la seconde.

Dernier élément positif, le budget de la gestion de l'eau voté au dernier conseil municipal est excédentaire tant en fonctionnement qu'en investissement.

En résumé, nous pouvons donc conclure que nous disposons d'une eau de bonne qualité à un prix bas et d'un réseau qui s'améliore peu à peu, aidé par un budget excédentaire.

A l'horizon 2026, il serait donc fort dommage que, malgré ce bilan positif, la loi nous retire la compétence de l'eau au profit d'une communauté de communes ou d'un syndicat d'eau avec les conséquences en termes de prix et de suivi que l'on peut imaginer. Mais tout espoir n'est pas perdu, des propositions de loi, au niveau du Sénat sous la pression de l'association des maires ruraux de France, visent à supprimer le caractère obligatoire du transfert de la compétence eau. Affaire à suivre, mais les petites communes gestionnaires vont devoir faire valoir leur droit à distribuer elles-mêmes une eau de qualité à un prix correct.

52ème MARCHÉ AUXERRE-VEZELAY

Dimanche 30 avril, une nouvelle édition de la randonnée Auxerre-Vézelay traversera notre village. Les plus courageux partiront d'Auxerre à 6 heures du matin pour un périple de 57 km jusqu'à Vézelay. Les plus raisonnables pourront partir de Bessy à 10 heures où un départ leur sera proposé.

A cette occasion, votre municipalité met à la disposition du Club Alpin d'Auxerre, tables et chaises pour enregistrer les participants.

Ce périple Bessy-Vézelay traversera Saint Moré, longera le camp de Cora et bénéficiera de 2 points de ravitaillement (le Lac Sauvain et Le Vaudonjon), il se terminera par l'ascension finale de la Cordelle jusqu'à Vézelay.

Cette randonnée n'est pas une compétition, la marche se déroulera à allure libre, au rythme de chacun, des retours leur seront proposés à partir de 15 heures. Bon courage !



Calendrier des festivités estivales 2023

(Mairie, AFLC, ASPE)

MAI 2023

Date	Festivités	Organisateur
Lundi 08 mai 2023	Commémoration du 8 mai 1945 Vin d'honneur 	Mairie
Courant mai (date à définir)	 Barbecue libre ou pique-nique sorti du panier	ASPE

JUIN 2023

Date	Festivités	Organisateur
Dimanche 04 juin 2023	Fête des mères 	AFLC
Mercredi 7 juin 2023	 Premier marché saisonnier <u>avec concert</u> 	Mairie AFLC - ASPE
Dimanche 18 juin 2023	Fête des pères	AFLC
Dimanche 25 juin 2023	LOTO 	ASPE

JUILLET 2023

Date	Festivités	Organisateur
Jeudi 13 juillet 2023	 Repas campagnard Retraite au flambeau Bal	AFLC et ASPE
Vendredi 14 juillet 2023	Vin d'honneur 	Mairie
Samedi 22 juillet 2023	 Concours de pétanque Jeux pour les enfants	ASPE

AOUT 2023

Date	Festivités	Organisateur
Dimanche 27 aout 2023	Vide grenier + restauration	AFLC et ASPE

JUIN JUILLET AOUT 2023

Date	Festivités	Organisateur
Chaque mercredi 17h	Marché saisonnier	AFLC et ASPE

Nous vous attendons nombreux !

UNE CHASSE AUX ŒUFS DE PAQUE BIEN APPRECIEE



Sous l'œil amusé des organisateurs de l'AFLC et des Bessyats, nos petits chérubins se sont donnés à cœur joie pour découvrir et ramasser les œufs de Pâques sur notre magnifique plan d'eau. Puis cette belle récolte a été collectée et partagée. Un bon moment de tradition et de fraîcheur.

CONCOURS DE BELOTE ORGANISE PAR L'ASPE

Le 22 avril, dans la salle des Fêtes de Bessy, 12 équipes se sont affrontés en toute amitié, à coups de "belote, rebelote et dix de der" dans une ambiance conviviale. Les joueurs ont été récompensés par des lots et les spectateurs par de bonnes crêpes.



LE GÂTEAU DU MAIRE : Gateau facile aux fraises

Pour 6/8 personnes



Ingrédients pour un moule de 20 cm :

- 160 g de sucre
- 2 œufs
- 150 g de farine

- 50 de beurre fondu
- 400 g de fraises fraîches

Préparation de la recette :

- 1- Préchauffer le four à 200°C. Cheminer votre moule de papier sulfurisé. Couper les bords du papier qui dépassent (sinon ça brûle dans le four !)
- 2- Laver, équeuter puis couper les fraises en deux dans le sens de la longueur, et réserver.
- 3- Mélanger les œufs et le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse (environ 4 mn au fouet électrique). Ajouter la farine et le beurre, puis bien mélanger avec une cuillère en bois.
- 4- Verser la pâte dans le moule. Répartir uniformément les fraises par-dessus (côté bombé à l'extérieur). Enfourner au milieu du four pour 35-40 minutes.
- 5- Laisser le gâteau refroidir avant de le démouler. Pas d'inquiétude le gâteau est plat (absence de levure) pour préserver le côté sablé de la pâte.

Bon appétit ! 😊

Rédacteur en chef : Le Conseil Municipal // Mise en page : Sylvie HOUGA